
Le ski de printemps au Québec : Une occasion de prendre l'air et d'agir de façon sécuritaire

Terrebonne, 19 mars 2021 – Le beau temps se fait sentir avec une météo printanière, tout ce qu'il faut pour réjouir les amateurs de ski. Si l'arrivée des températures clémentes pousse les Québécois à planifier de belles journées en montagne assorties de crème solaire et lunettes fumées, les stations de ski du Québec doivent rappeler qu'en cette période de pandémie, le port du couvre-visage et le respect de la distanciation entre les individus demeurent des exigences pour bien profiter des sorties de ski.

Skieurs et planchistes, champions des mesures sanitaires cet hiver

Tout au long de la saison, les adeptes du ski ou de la planche à neige ont su collaborer activement au respect des mesures sanitaires en vigueur dans les stations de ski. « Avec un mercure au-dessus de zéro, il est important de rappeler qu'une série de mesures sanitaires demeurent en place pour skier de façon sécuritaire. Outre le port du couvre-visage qui demeure obligatoire, la clientèle doit continuer de respecter la distanciation physique de 2 mètres partout en montagne, pas seulement dans les files d'attente des remontées mécaniques. Ce n'est pas le moment de faire des rassemblements en montagne ni dans les stationnements au pied des pentes, car ceux-ci demeurent interdits par la santé publique du Québec, peu importe la zone dans laquelle on se trouve » a fait remarquer Josée Cusson, directrice des communications et du marketing de l'Association des stations de ski du Québec.

Comme le ski de printemps occupe une place importante dans la culture du ski au Québec, il faut s'attendre à une forte demande en station pour pratiquer cette activité. Les autorités rappellent que les visiteurs conservent les mesures sanitaires de leur région d'origine dans l'éventualité d'un déplacement interrégional. Par ailleurs, il demeure recommandé d'effectuer l'achat des billets de ski à l'avance via maneige.ski ou encore par l'entremise des billetteries en ligne de chaque station de ski. Vérifiez les disponibilités avant de vous déplacer. Selon l'ASSQ, tout indique que la saison de ski pourra s'étirer jusqu'au long congé pascal dans la majorité des stations de ski.

Dans l'objectif de bien profiter du ski printanier, chaque visiteur doit donc continuer à se protéger et protéger les autres par les différentes mesures sanitaires¹ :

- Port du couvre-visage à l'intérieur des chalets, dans les files d'attente et à bord des remontées mécaniques
- Lavage des mains
- Distanciation de 2 mètres
- Embarquement remontée mécanique : bulle familiale ou 50 % de la capacité
- Zone rouge : Chalet ouvert comme refuge (15 minutes maximum) et sanitaires seulement / Zone orange : Ouverture du chalet limitée, service de restauration limité, bars fermés
- Zone rouge et orange : Couvre-feu à 21 h 30 (fermeture du ski de soirée au plus tard à 21 h)
- Déplacements interrégionaux non recommandés
- À compter du 26 mars en zone jaune : aucun couvre-feu, bars ouverts

¹ Le tableau des mesures sanitaires pour les zones rouges et oranges se trouve au www.maneige.ski.

Toutes les stations de ski ont une capacité d'accueil limitée et doivent ainsi restreindre le nombre de visiteurs sur place.

Le printemps, l'occasion rêvée de s'initier

Le ski et la planche à neige ont fait de l'œil à plusieurs néophytes cet hiver. Il n'est pas trop tard pour s'initier à ces sports de glisse étant donné que les écoles de ski sont maintenant ouvertes. Les moniteurs des stations de ski se feront un plaisir de transmettre leur passion aux petits et grands. Outre le ski et la planche à neige, les stations proposent plusieurs autres activités extérieures telles que la luge, la raquette, la randonnée alpine, la glissade sur tube ou encore le vélo hivernal. Consultez les sites web des stations de ski pour trouver l'activité qui conviendra à chaque membre de la famille.

Les meilleurs moments à la montagne peuvent être partagés avec les mots-clic #maneige #avousdejouer!

À propos de l'Association des stations de ski du Québec et de l'industrie

Fondée en 1979, l'ASSQ est un organisme sans but lucratif regroupant l'ensemble des stations de ski au Québec. Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts des stations, de favoriser le développement de la relève et de supporter l'industrie afin d'offrir aux skieurs et planchistes des expériences mémorables en montagne. Le ski alpin et la planche à neige sont pratiqués par environ 1,4 million de Québécois.

- 30 -

Source :

Sophie Leblanc-Leroux

Coordonnatrice aux communications numériques

Association des stations de ski du Québec (ASSQ)

media@assq.qc.ca

450 765-2020

www.maneige.ski

Le plaisir du ski de printemps. Crédit-photo : Mathieu Dupuis/ASSQ

